

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

SANOFI ET INNATE PHARMA ETENDENT LEUR COLLABORATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE NK CELL ENGAGERS EN ONCOLOGIE

- **Sanofi obtient une licence exclusive pour le programme ANKET™ B7H3 d'Innate et une option sur deux cibles supplémentaires ; Suite à la sélection de chaque candidat-médicament, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits**
- **Innate recevra un paiement initial de 25 millions d'euros et jusqu'à 1,35 milliard d'euros en paiement d'étapes ainsi que des redevances sur les ventes**

Marseille, le 19 décembre 2022, 7:00 AM CET

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) et Sanofi (NASDAQ : SNY) ont annoncé aujourd'hui étendre leur collaboration. Sanofi obtient une licence exclusive pour le programme d'anticorps multispécifiques engageant les cellules NK (« *Natural Killer (NK) cell engager* ») ciblant B7H3. Ce programme est issu de la plateforme ANKET™ (**Antibody-based NK Cell Engager Therapeutics**) d'Innate. Sanofi acquiert également une option d'ajouter jusqu'à deux cibles additionnelles de la plateforme ANKET™. Suite à la sélection de chaque candidat-médicament, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits.

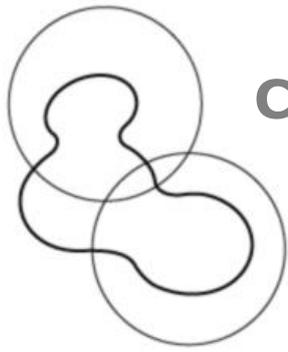
Innate et Sanofi ont signé un premier accord autour [des NK cell engagers en 2016](#) pour générer et évaluer jusqu'à deux candidats bispécifiques, actuellement en cours d'évaluation par les équipes R&D de Sanofi et dont l'un se trouve en phase d'étude clinique.

Valeria Fantin, Ph.D., Responsable de la Recherche en Oncologie chez Sanofi

« Chez Sanofi, nous explorons le potentiel des cellules NK pour l'immunothérapie du cancer, un pilier essentiel de notre stratégie en oncologie. Notre relation avec Innate s'inscrit dans le cadre de notre engagement à travailler avec des entreprises françaises prometteuses et soutient notre ambition de développer un portefeuille diversifié de NK cell engagers de nouvelle génération, hautement synergique avec la plateforme de cellules NK allogéniques de Sanofi, les lymphokines manufacturées qui stimulent les cellules NK, et s'ajoutant à notre portefeuille grandissant d'immuno-oncologie. En tant que leader mondial dont les racines sont en France, nous sommes fiers de soutenir l'écosystème de santé français à travers nos collaborations. »

Yannis Morel, Ph.D., Vice-Président Exécutif, Stratégie Produits & Business Development chez Innate Pharma.

« Construisant sur le succès de notre collaboration existante sur des cibles en hématologie, nous sommes ravis d'étendre et renforcer notre partenariat avec Sanofi pour le développement de NK cell engagers, avec jusqu'à trois nouveaux programmes, y compris dans les tumeurs solides. L'investissement de Sanofi renforce la valeur de notre plateforme ANKET™ et valide son potentiel de cibler différents types de tumeurs. En intégrant un fragment d'anticorps reconnaissant un antigène tumoral, les NK cell engagers offrent une technologie versatile qui pourrait apporter de nouvelles options thérapeutiques pour les patients avec un bénéfice clinique dans différents cancers, tout en conservant un bon profil de tolérance. Cet accord est également le reflet de notre stratégie qui vise à développer un large portefeuille de programmes issus de notre plateforme ANKET™ adressant différents types de cancers. »



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Selon les termes du nouvel accord de licence, Innate recevra un paiement initial de 25 millions d'euros et jusqu'à 1,35 milliard d'euros en paiement d'étapes liés à l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les potentielles ventes nettes. La clôture de la transaction est soumise à autorisation des autorités américaines conformément au Hart Scott Rodino Act de 1976.

À propos d'ANKET™ :

ANKET™ (*Antibody-based NK cell Engager Therapeutics*) est la plateforme propriétaire d'Innate Pharma permettant de développer une nouvelle génération de *NK cell engagers* multi-spécifiques pour traiter certains types de cancer.

Cette technologie polyvalente permet de créer une nouvelle classe entière de molécules induisant une immunité synthétique contre le cancer. En plus d'exploiter leurs fonctions anti-tumorales, cette technologie permet de donner un signal de prolifération et d'activation ciblé aux cellules NK.

Notre dernière innovation, une molécule ANKET tétra-spécifique, est la première technologie NK cell engager à cibler les récepteurs activateurs (NKp46 et CD16), un antigène tumoral et le récepteur de l'interleukin 2 (par un IL 2 variant, IL-2v) via une même molécule.

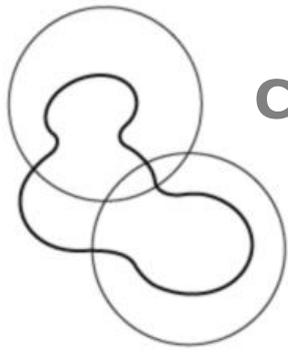
À propos de la collaboration et accord de licence Sanofi/Innate de 2016 :

En 2016, Sanofi et Innate ont signé un accord de collaboration et de licence pour générer et évaluer jusqu'à deux candidats bispécifiques en utilisant la technologie d'Innate Pharma et les formats d'anticorps bispécifiques propriétaires de Sanofi ainsi que les cibles tumorales.

Un essai clinique de Phase 1/2, sponsorisé par Sanofi, évaluant IPH6101/SAR'579 chez des patients atteints de leucémie aiguë myéloïde récidivante ou réfractaire, de leucémie aiguë lymphoblastique à cellules B ou d'un syndrome myélodysplasique de haut risque, est en cours. IPH6101/SAR'579 est le premier NK cell engager engageant les récepteurs NKp46 et CD16.

Au cours de l'été 2022, Sanofi a pris la décision de faire progresser IPH6401/SAR'514 vers les études précliniques réglementaires visant l'étude d'un nouveau médicament expérimental. IPH6401/SAR'514 est un anticorps multispécifique engageant les cellules NK ciblant l'antigène de maturation des lymphocytes B (BCMA) qui utilise la plateforme propriétaire multi-fonctionnelle de Sanofi, CROSSODILE®, qui comprend le format à double domaine variable croisé (Cross-Over-Dual-Variable-Domain - CODV). IPH6401/SAR'514 induit un double ciblage des récepteurs activateurs des cellules NK, NKp46 et CD16, qui repose sur la plateforme propriétaire ANKET™ (*Antibody-based NK cell Engager Therapeutics*) d'Innate pour une activation optimisée des cellules NK.

Selon les termes de l'accord de licence original, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits résultant de la collaboration. Innate Pharma est éligible à des paiements d'étapes liés à l'atteinte d'objectifs de développement et de commercialisation pouvant atteindre 400 millions d'euros ainsi qu'à des redevances assises sur les ventes nettes. A date, Innate a annoncé avoir reçu 13 millions d'euros en paiement d'étapes.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos d'Innate Pharma:

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique, spécialisée en immuno-oncologie et dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » aux stades clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Innate Pharma est pionnière dans la compréhension de la biologie des cellules NK et a développé son expertise dans le microenvironnement tumoral et les antigènes tumoraux, ainsi que dans l'ingénierie des anticorps. Son approche innovante lui a permis de construire un portefeuille propriétaire diversifié et de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

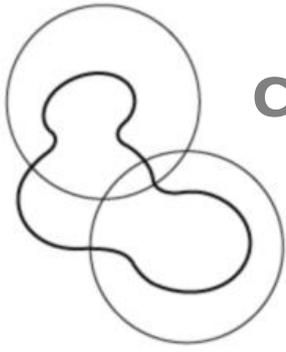
Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémorique	Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
LEI	9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s'attendre à » et « sera » et d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société et la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

décembre 2021 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

Media

Arthur Rouillé | +33 1 44 71 00 15 | innate@newcap.eu

Investisseurs

Henry Wheeler | +33 (0)4 84 90 32 88 | henry.wheeler@innate-pharma.fr

Sanofi

Media

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com

Sally Bain | + 1 617 834 6026 | sally.bain@sanofi.com

Kate Conway | + 1 508 364 4931 | kate.conway@sanofi.com

Investisseurs

Eva Schaefer-Jansen | + 33 7 86 80 56 39 | eva.schaefer-jansen@sanofi.com

Arnaud Delépine | + 33 6 73 69 36 93 | arnaud.delepine@sanofi.com

Corentine Driancourt | + 33 6 40 56 92 21 | corentine.driancourt@sanofi.com

Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com

Priya Nanduri | +1 617 764 6418 | priya.nanduri@sanofi.com

Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com